

Pratique sportive : Le département équipe les clubs locaux et récompense les sportifs

Ce mardi 29 septembre, quatre-vingt-dix clubs sportifs du département étaient conviés à la salle des fêtes de Soings-en-Sologne, aux côtés de Tania André, vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports, et de Maryse Persillard, conseillère départementale déléguée aux sports, à l'occasion de la désormais traditionnelle cérémonie de remise de matériel. Comme l'an passé, cette soirée a également permis de récompenser des sportifs, bénévoles et associations du département.

Le conseil départemental de Loir-et-Cher est engagé dans une politique visant à soutenir et encourager la pratique sportive pour tous, en particulier chez les jeunes. À ce titre, depuis près de vingt ans, une dotation annuelle en petit matériel est offerte à des clubs du territoire, récompensant ainsi leur travail et leur engagement auprès des jeunes sportifs.

De nombreux équipements sportifs offerts aux clubs du département

Plus de cent-soixante clubs proposés par les comités sportifs départementaux et représentant une vingtaine de disciplines sportives (athlétisme, badminton, basket-ball, boxe, cyclisme, équitation, football, gymnastique rythmique et sportive, handball, handisport, judo, natation, rugby, sport adapté, tennis, tennis de table, tir à l'arc, tir sportif, triathlon, voile), bénéficieront de cette dotation. Quatre-vingt-dix d'entre eux ont reçu leur nouveau matériel ce mardi 29 septembre à Soings-en-Sologne, tandis que soixante-et-onze autres le recevront le mardi 6 octobre à Villiers-sur-Loir.

Au total, le conseil départemental a consacré une enveloppe de 20 000 euros afin d'équiper ces clubs sportifs locaux. De quoi permettre l'acquisition de plus de 830 ballons (football, rugby, basket-ball, handball), 3 600 balles de tennis de table, 400 chasubles, 36 raquettes de badminton, 12 arcs, 35 chronomètres ou encore 75 tubas.

Les acteurs du monde sportif local mis à l'honneur

Le monde du sport ne pourrait être ce qu'il est sans tous ceux qui s'y impliquent, souvent de manière bénévole. De ce fait, le département de Loir-et-Cher a également souhaité, à cette occasion, récompenser des bénévoles pour leur engagement, ainsi que des athlètes ou équipes pour leurs performances de la saison passée, et attribuer un « coup de cœur » à une action ou un événement marquant. Après sollicitation des comités sportifs départementaux, un jury composé d'élus du département ainsi que du comité départemental olympique et sportif de Loir-et-Cher a choisi de récompenser :

- **Bénévole jeune** : **Éloïse Gaillard**, coach et bénévole d'une fiabilité et d'une disponibilité sans faille au sein de l'ACR Gym ;
- **Bénévole senior** : **Christian Lemaire**, membre du comité départemental de tennis de table, responsable de commission et entraîneur bénévole depuis plus de vingt ans ;
- **Performance jeune** : **Eva Coulon**, figure de proue de l'équipe féminine de rugby de l'US Bracieux ;
- **Performance senior** : **Corentin Dilasser**, membre de l'AJBO Athlétisme et de l'équipe de France de sport adapté médaillé d'or au dernier championnat de France et d'argent au dernier championnat d'Europe sur 100 mètres ;
- **Coups de cœur ex aequo** : l'**Eurogym 2026** où, grâce à six coaches, quarante-deux jeunes gymnastes du Loir-et-Cher ont représenté la France lors de cet événement européen, ainsi que le **championnat de France para tennis adapté**, où plus de cent-soixante sportifs et une cinquantaine de bénévoles ont, entre autres, fait découvrir le sport adapté à un large public.

Six autres acteurs du sport seront récompensés le mardi 6 octobre à Villiers-sur-Loir.

« Les clubs sportifs occupent une place centrale dans la vie de nos communes. Ils contribuent de manière essentielle à la cohésion sociale et au dynamisme local. Nous souhaitons offrir à chaque habitant du Loir-et-Cher l'opportunité de pratiquer une activité sportive et, pour cela, le département a à cœur de soutenir les clubs locaux ainsi que l'engagement sans faille de ceux qui les font vivre », a rappelé Tania André.